



Dépôt: Aly Jaerling
PI 5353
08.12.2004

MOTION

La Chambre des Députés

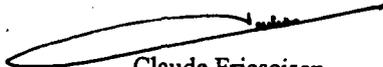
- considérant la tendance à la régression des recettes générées par l'impôt sur le revenu des collectivités ;
- considérant qu'une ventilation du produit de l'impôt sur le revenu des collectivités selon les secteurs d'activité ou la taille des entreprises concernées serait précieuse dans une appréciation approfondie de l'assise et des perspectives de cette recette fiscale ;
- considérant que les administrations fiscales ne sont pas en mesure de fournir des informations détaillées sur la composition des recettes fiscales et surtout des ventilations détaillées du produit des principaux impôts directs ;
- considérant que des prévisions fiscales fiables doivent être basées sur une information précise de la structure du produit fiscal actuel ;

invite le Gouvernement à

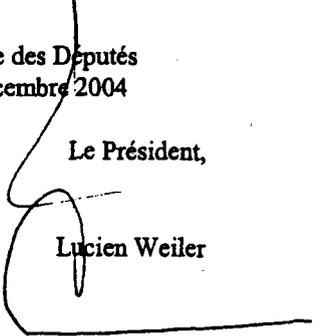
- continuer à doter les administrations fiscales et notamment l'administration des contributions directes des moyens informatiques nécessaires à pouvoir assurer une analyse approfondie des recettes fiscales.

Motion adoptée par la Chambre des Députés
en sa séance publique du 9 décembre 2004

Le Secrétaire général,


Claude Frieseisen

Le Président,


Lucien Weiler